L'INFORMEL Volume 20, no.1 Page 4



ATELIER D'ÉCRITURE HIP HOP | PRÉSENTÉ PAR



Webster est né et a grandi dans le quartier Limoilou à Québec. D'un père Sénégalais et d'une mère Québécoise, il a toujours été fier de ses origines et se présente comme un SénéQueb métis pure laine. Sa passion pour l'Histoire l'a mené à faire des études universitaires dans ce domaine. Militant hip-hop et anti-raciste, Webster s'implique beaucoup socialement: il fait régulièrement des conférences sur l'influence du hip hop chez les jeunes et la question du multiculturalisme au Québec. Côté musical, le Web est actif depuis 1995; il est un des pionniers de la scène hip-hop de la Vieille Capitale. Son art est un outil qu'il affine depuis plus d'une décennie afin de véhiculer de la manière la plus cinglante son bagage culturel et intellectuel. Avec des textes et des flows hors du commun, Webster s'impose comme un artiste révolutionnaire.

L'ATELIER

L'atelierd'écriture est une occasion unique de comprendre les arcanes de la composition d'un texte hip-hop en français. Style musical de l'heure chez les jeunes, c'est un médium adéquat pour les initier à la manipulation des mots et des images. Plusieurs aspects sont abordés :

- La forme classique d'un texte hip-hop (le 16 bars)
- Le rythme et le flow (la manière de rapper un texte)
- Les outils littéraires (la rime, la comparaison, la métaphore)
- Les méthodes d'inspirations (les banques de mots, l'angle d'approche...)

Les étudiants bénéficieront d'une période d'écriture où ils pourront mettre en pratique ce qui a été enseigné. Ensuite, selon leur gré, ils auront l'occasion de partager leurs textes avec l'ensemble du groupe.

Cet atelier a été présenté, entre autres, au Musée National des Beaux-Arts de Québec, à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Massachussetts Institute of Technology de Boston (M.I.T.), à l'Université Howard de Washington D.C., à l'Université du Maine à Augusta et Orono, à New-York (NY), Providence (RI), Baltimore (MD) et Dakar (Sénégal). Le contenu est adapté selon l'âge et le niveau de compréhension des étudiants rencontrés.

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Rafael Pérez +1 (418) 802-8080 info@abuzivemuzik.ca www.abuzivemuzik.ca www.myspace.com/websterls

Éditeur : Véronique Lefebvre

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre

Mise en page: Johanne Roy

Collaboration: Céline Durand

Septembre 2011 Volume 20, no.1





Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil 625, rue Chicoine, bur. 300, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J3 Téléphone: 450-455-6651 - Fax: 450-455-0083 - courriel: serve@videotron.ca - www.servaudreuil.net

Mot de la présidente

LES DIRECTIONS SAVENT-ELLES LIRE LA CONVENTION COLLECTIVE?



Ce qui coulait de source avant l'arrivée de nouveaux gestionnaires se voit chambardé et l'on voit naître des irritants, des remises en question, des injustices et des guerres à finir. Les gestionnaires remettent en question et interprètent sans fondement le vécu, les façons de faire propres à chacun des milieux et ceux-ci semblent ne pas comprendre.

Les enseignantes et enseignants, les personnes déléguées et les représentants officiels du SERV subissent des choix administratifs qui s'écartent de la pratique, des règles connues et des clauses de la convention collective. Des exemples : l'horaire de travail, la tâche, l'autonomie professionnelle, les plans d'intervention, les élèves HDAA, les projets particuliers, la relation d'autorité entre la direction et le personnel enseignant, tout y passe et même plus.

Les gestionnaires se sentent obligés de changer les choses en pensant bien faire. Finalement, ils se butent aux dénonciations légitimes des enseignants et du méchant syndicat. Ils sont responsables du climat de travail qui se détériore par l'imposition d'une gestion autocratique sans consensus, sans consultation réelle des enseignantes et enseignants.

Il est loin le temps où nous avions des directions d'école expérimentées qui avaient une vision humaine, rassembleuse et respectueuse des professionnelles et professionnels de l'éducation que nous sommes.

Les enseignantes et enseignants ne veulent qu'un climat de travail positif pour favoriser la réussite des élèves et surtout ils veulent qu'on respecte leurs droits et leur autonomie professionnelle. Est-ce trop demander?

Véronique Lefebvre



DANS CE NUMÉRO:

Engagements temps plein 2011-12 2

Session de préparation à la retraite

Mise à jour de la liste d'ancienneté

Insertion professionnelle

Avis de déménagement

> Atelier d'écriture hip hop

Jugement de la Cour supérieure concernant les options de prolongation de congé de maternité



Depuis deux ans, la commission scolaire refuse aux enseignantes et enseignants à temps partiel les options de prolongation a), b), d) et e) de la clause 5-13.27, les forçant ainsi à utiliser l'option c) pour prolonger leur congé de maternité, de paternité ou d'adoption.

En décembre 2009, l'arbitre Denis Tremblay a rejeté le grief du Syndicat de l'enseignement de Champlain portant sur ce sujet. Cette sentence a été portée en révision judiciaire devant la Cour supérieure et la juge Danielle Grenier a malheureusement maintenu la décision de l'arbitre Tremblay.

Voilà pour la mauvaise nouvelle. Heureusement, il y a aussi une bonne nouvelle. Le Syndicat de l'enseignement de Champlain et les Services juridiques de la Centrale (CSQ) ont conjointement demandé la permission d'en appeler devant la Cour d'appel du Québec, laquelle a accepté, le 1er septembre dernier, d'entendre cette cause. La Cour a donc considéré que cette question était suffisamment importante pour qu'elle s'y penche et nous avons donc toujours espoir d'obtenir gain de cause dans ce dossier.

Évidemment, les délais habituels risquent de nous mener autour de l'automne 2012 avant que l'audition ait lieu. Nous vous tiendrons au courant des développements. D'ici là, le syndicat continuera à déposer des griefs pour sauvegarder les droits de ses membres.

Véronique Lefebvre, présidente

Page 2 L'INFORMEL Volume 20, no.1

temps plein 201

Engagements

Toutes nos félicitations aux enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste à temps plein pour l'année 2011-2012

Nom	Champ	École
		-
Bilodeau Cynthia	Primaire	La Perdriolle
Blais Bruno-Yves	Éducation physique	Coteau-du-Lac
Boivin Marie-Ève	Primaire	Notre-Dame-de-Lorette
Boyer Caroline	Primaire	De l'Épervière
Brazeau Mélissa	EHDAA	François-Perrot
Brunet Martin	EHDAA	Léopold-Carrière
Chagnon Nathalie	Anglais	De la Riveraine
Cholette Josée	Primaire	Virginie-Roy
Croteau Valérie	Primaire	Marguerite-Bourgeoys
Dargis Nancy	Musique	De l'Épervière /Val-des-Prés—I.Conception
De Angelis Josée	Primaire	François-Perrot
Dolbec Éric	Musique	Léopold-Carrière
Fortier Jacinthe	Primaire	Saint-Thomas
Fournaise Mélanie	Primaire	Papillon-Bleu Saint-Jean-Baptiste
Fournier-Coutu Pascale	Primaire	Virginie-Roy
Fourniotis Sophie	Préscolaire	Virginie-Roy
Gabriele Karine	Primaire	Saint-Thomas
Gagnon Frédéric	Éducation physique	Sainte-Madeleine
Gravel Andrée-Anne	EHDAA	De la Riveraine
Kirouac-Delage Geneviève	Primaire	Notre-Dame-de-la-Garde
Lacelle Caroline	EHDAA	Papillon-Bleu Sainte-Trinité
Lanthier Mélanie	Primaire	Notre-Dame-de-la-Garde
Laplante Marie-Claude	Primaire	José-Maria
Lapointe Amélie	Primaire	François-Perrot
Larivière Mylène	Primaire	De la Samare
Larouche Émilie	EHDAA	La Perdriolle
Leroux Élaine	Primaire	François-Perrot
Levac Mylène	Préscolaire	Val-des-Prés—Sacré-Coeur
Limoges Anabel	Préscolaire	Virginie-Roy
Major Marie-Andrée	Primaire	De la Samare
Ménard Julie	EHDAA	Papillon-Bleu Saint-Jean-Baptiste
Michaud Mélissa	Primaire	Saint-Thomas
Papa Vanessa	Anglais	De l'Épervière / Val-des-Prés-Ste-Justine
Patry Marie-Hélène	Primaire	Notre-Dame-de-Lorette
Plamondon Audrey	Éducation physique	Harwood
Renauld Valérie	Primaire	À l'Orée-du-Bois
Riendeau Émilie	Préscolaire	Saint-Thomas
Samson Valérie	Anglais	Notre-Dame-de-Lorette
Small Beth	Anglais	Val-des-Prés / José-Maria
Thibeault Sophie	Primaire	Val-des-Prés -Immaculée-Conception
Thivierge Julie	Primaire	De l'Épervière
Trapnell-Colligan Julie	Éducation physique	De la Riveraine/Papillon-Bleu (Ste-Trinité)

L'INFORMEL Volume 20, no.1 Page 3

Vous commencez votre carrière ?

Une trousse d'accueil en insertion professionnelle est disponible auprès de votre direction. Dans celle-ci vous retrouverez entre autre un guide d'insertion professionnelle et syndicale préparé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) qui a été conçu pour vous informer sur divers aspects de la profession. Que vous fassiez de la suppléance ou que vous soyez sous contrat pour la première fois, vous trouverez à l'intérieur de ce guide des renseignements utiles.

Des sessions de formation sont proposées aux nouveaux enseignants par les services éducatifs. Ces sessions sont offertes avec une libération d'une période en fin de journée et vous êtes libres d'y participer.

Titre de la session	Date (de 14h00 à 17h00)
L'art de communiquer avec les parents	5 octobre 2011
L'évaluation	3 novembre 2011
Gestion de classe	2 février 2012
Éthique professionnelle	28 mars 2012

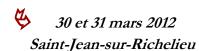




Session <u>de prépara</u>tion à la retraite

Cette année, deux (2) sessions de préparation à la retraite seront offertes aux enseignantes et aux enseignants qui envisagent de prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2016.

3 et 4 février à Boucherville



Toute l'information à ce sujet sera transmise sous peu par la personne déléguée de votre école.

Céline Durand, v-p.

Mise à jour de la liste d'ancienneté

Au 30 septembre de chaque année la commission scolaire procède à la mise à jour de la liste d'ancienneté. Vous avez la responsabilité de vérifier cette liste. C'est facile, l'ancienneté s'établit en termes d'années et de fraction d'année quand vous êtes sous contrat. Les journées travaillées à titre de suppléante ou suppléant occasionnel ne se calculent pas.

Exemples:

- Si vous avez travaillé pendant l'année complète, vous ajoutez une (1) année à votre ancienneté.
- Si vous étiez en congé ou en absence pour maladie, vous avez accumulé votre ancienneté comme si vous étiez au travail.
- Si vous avez obtenu un contrat de 100 jours, vous ajoutez donc 0,5 année à votre ancienneté.



Avez-vous avisé la commission scolaire de votre changement d'adresse?

Téléphonez à Josée Haineault au service des ressources humaines, poste 1735, elle vous fera parvenir un formulaire de changement d'adresse. Par la suite, la commission scolaire avise le syndicat des changements d'adresse de tous ses membres. Nous procédons ainsi à la mise à jour de votre dossier personnel.